



# Déchets ménagers spéciaux

## ▶ Le saviez-vous ?

Les activités de bricolage et de jardinage génèrent des déchets qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement.

Corrosifs, explosifs, irritants, toxiques ou encore inflammables, ils nécessitent un traitement adapté dans des installations spécifiques.

Une fois collectés, ces déchets spéciaux et dangereux seront triés puis conditionnés pour être valorisés, neutralisés ou éliminés, selon leur nature physico-chimique.

- ▶ Une collecte gratuite est en place pour les **Déchets Ménagers Spéciaux**, tous les premiers mercredis de chaque mois, sur le parking des Mimosas devant Escota sur l'emplacement "Taxis" de 7h30 à 12h30.

- ▶ Ce service est réservé aux administrés de la commune de Mandelieu - La Napoule (un justificatif de domicile sera demandé).  
Pour tout renseignement, contacter le Pôle Environnement, Cadre de Vie de la Mairie au

**04 92 97 30 27**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## ▶ Les déchets acceptés sont :

- les déchets de peinture
- les déchets phytosanitaires (pesticides)
- les aérosols
- les tubes néons
- les radiographies
- les batteries
- les huiles de friture et de moteur
- les bouteilles de gaz
- les acides et solvants
- les piles
- les médicaments

## ▶ Quelques conseils...

- Ne jetez pas les solvants usagés, les restes de peinture, de colle ou de produits phytosanitaires dans les réseaux d'assainissement (évier, cuvette des WC, caniveaux), sur les sols ou dans les cours d'eau.
- Privilégiez les produits et techniques nécessitant un minimum de produits chimiques.
- Ne mélangez pas vos huiles de vidange avec des huiles de friture, liquide de refroidissement, white spirit, acide de batterie...